

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 3

Page 1 de 3

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 25 mars 2019

Résolutions adoptées à la 0653^e séance tenue le
4 février 2019

CU-0653-4.1 REPOSITIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ EN MATIÈRE DE VALORISATION
2019-A0002-0653^e-251

le Conseil de l'Université **autorise**:

- la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} **Marie-Josée Hébert**, à entreprendre les démarches visant à modifier la relation de l'Université de Montréal avec Univalor, le tout conformément au document **2019-A0002-0653^e-251** et son **annexe** déposés aux archives;
- la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} **Marie-Josée Hébert**, à s'engager activement dans la réflexion québécoise sur la valorisation sous l'égide du Bureau de la coopération interuniversitaire.

CU-0653-4.2 PRÉSENTATION DE LA DÉCLARATION DE MONTRÉAL POUR UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
2019-A0002-0653^e-256

le Conseil de l'Université:

- adopte la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle (IA) conformément au document **2019-A0002-0653^e-256** et son annexe déposés aux archives;
- autorise le chancelier, M. **Louis Roquet**, membre du Conseil, à signer pour et au nom de l'Université de Montréal la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle (IA).

CU-0653-4.3 OCTROI DE DOCTORATS HONORIS CAUSA
2019-A0002-0653^e-248

le Conseil de l'Université décerne un doctorat *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent aux documents **2019-A0002-0653^e-248.1 à 248.6** déposés aux archives, et sujet à leur acceptation tout en sachant que cet octroi n'est valable que pour les cinq (5) années suivant la présente.

CU-0653-4.4 PROPOSITION DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 28.12 DES STATUTS
2019-A0002-0653^e-253

le Conseil de l'université adopte les modifications à l'article 28.12 des Statuts, conformément au document **2019-A0002-0653^e-253** et ses **annexes** déposés aux archives.

CU-0653-4.5 RÉVISION DES CONTRATS D'AFFILIATIONS AVEC HEC ET POLYTECHNIQUE
2019-A0002-0653^E-258

le Conseil de l'Université :

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 3

Page 2 de 3

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 25 mars 2019

Résolutions adoptées à la 0653^e séance tenue le
4 février 2019

- adopte la proposition concernant la création d'une nouvelle alliance entre Polytechnique Montréal – Université de Montréal – HEC Montréal, conformément au document **2019-A0002-0653^e-258** déposé aux archives;
- mandate le chancelier, M. **Louis Roquet**, afin qu'il informe formellement le ministre de l'Éducation et qu'il obtienne confirmation de ce dernier que le processus devra se faire sans modifications législatives ou, si de telles modifications s'avéraient nécessaires, avec l'accord des trois établissements.

CU-0653-7.1 COMITÉ PERMANENT EN MATIÈRE DE VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL – NOMINATIONS
2019-A0002-0653^e-250

le Conseil de l'Université, conformément au document **2019-A0002-0653^e-250** déposé aux archives, nomme pour un mandat de quatre ans débutant le 4 février 2019 et échéant le 31 mai 2023, les personnes suivantes :

- M^{me} **Isabelle Chagnon**, directrice du Bureau d'intervention en matière de harcèlement, à titre de membre et présidente du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;
- M^{me} **Marie-Jeanne Bernier**, étudiante, à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;
- M^{me} **Andréanne St-Gelais**, étudiante, à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;
- M^{me} **Isabelle Dufour**, directrice générale de la Direction des ressources humaines, à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;
- M^{me} **Marie-Marthe Cousineau**, vice-doyenne à la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;
- M^{me} **Isabelle Daigneault**, professeure agrégée au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;
- M. **André Boisjoly**, chargé de cours à l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences, à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;
- M^{me} **Julie Soleil Meeson**, chargée de cours en Criminologie de la Faculté de l'éducation permanente, à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;
- M^{me} **Katy Miron**, conseillère au Bureau d'intervention en matière de harcèlement, à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;
- M^{me} **Chantal Pharand**, vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite, vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études, à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel;

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 3

Page 3 de 3

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 25 mars 2019

Résolutions adoptées à la 0653^e séance tenue le
4 février 2019

- M^{me} **Émilie White**, technicienne en coordination de travail de bureau à la Faculté des études supérieures et postdoctorales – Secteur A., à titre de membre du Comité permanent en matière de violence à caractère sexuel.

CU-0653-7.2 NOMINATION D'UN MEMBRE INDÉPENDANT À L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE, RECOMMANDÉE PAR LE CONSEIL REPRÉSENTANT LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ 2019-A0002-0653^e-252

le Conseil de l'Université nomme M. **Pierre Simonet** à titre de représentant des diplômés à l'Assemblée universitaire conformément à l'article 19.01 alinéa k) des statuts de l'Université et du document **2019-A0002-0653^e-252** déposé aux archives

Le secrétaire général

Alexandre Chabot